

le lien à

St-Jean



UNE BELLE RENTRÉE

ÉDUCATION

**La rentrée
scolaire** p.4

LA CULTURE

**Une rentrée sous
le signe du cirque** p.10

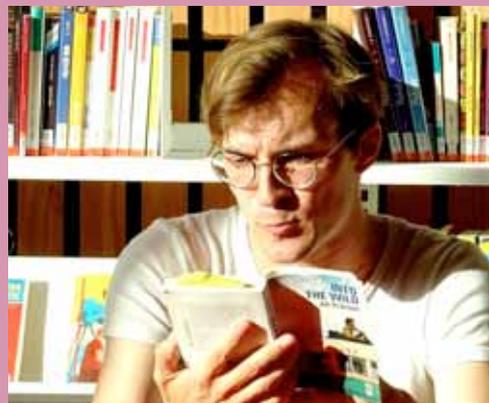
VILLE DE
saintjean

www.mairie-saintjean.fr

ça s'est passé



20 JUIN : Pour la fête de l'été, les assistantes maternelles, les enfants, leurs parents et grands-parents ont profité d'un moment convivial avec la ferme itinérante de Fabas.



25 JUIN : La médiathèque a accueilli Mathurin Voltz pour une lecture poignante de « Into the wild » dans le cadre du Marathon des Mots.



DU 21 AU 23 JUIN : Trois jours de fêtes sur la ville avec, cette année, une grande nouveauté : le spectacle équestre de la troupe Equivolt, organisé par Festi'Saint-Jean.



DE FÉVRIER À JUIN : Saint-Jean s'est mobilisée sur la question du handicap à travers 8 différents cycles de rencontres, d'échanges et de débats.

DU 2 AU 19 JUILLET : Inauguration de l'exposition du Quai des savoirs #humaindemain en présence de Christophe Debard, ingénieur à l'origine du projet Print my leg, et de Frédéric Guiraud, membre fondateur de E-Nable.



DU 10 AU 17 JUILLET : La grande fête du livre pour la jeunesse « Partir en livre » a atteint son apogée sur l'esplanade des granges, investie pour la journée par la médiathèque et la ludothèque.



14 JUILLET : Célébration de la Fête Nationale devant le monument aux Morts, suivie d'un apéritif animé par l'orchestre Madison au Kiosque.

ÉDUCATION

- Changement de noms pour les écoles du Centre et Preissac
- Rentrée scolaire
- Changements à la cantine
- Club ados au collège 4-5

SOLIDARITÉ-PETITE ENFANCE

- Rentrée crèche, RAM...
- Action menée en direction des personnes âgées
- Aide au maintien à domicile 6-7

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

8

VIE ASSOCIATIVE

9

CULTURE

10-11

LES GRANGES

12-13

ENVIRONNEMENT

14

SERVICE À LA POPULATION

15

TRAVAUX

16-17

HISTOIRE

Christian Maillebiau 18

MÉTROPOLE

19

ASSOCIATIONS

20-21

ETAT-CIVIL • EN BREF

22

SOMMAIRE

édito

Madame, Monsieur,

Septembre rime avec rentrée scolaire pour un grand nombre de Saint-Jeannais. En 2019, plus de 1 000 d'entre-eux seront accueillis dans les écoles de la commune et accompagnés par près de 110 agents municipaux, que ce soit pour l'entretien des locaux, pour la cantine scolaire, animateurs dans les ALAE ou auprès des plus petits pour les ATSEM.

Pour cette rentrée, les écoles de Preissac et du Centre se sont vues attribuer une dénomination. Issues d'un travail pédagogique sur les femmes et la Résistance mené dans chacune de ces écoles, les appellations de Marie-Louise Dissard pour l'école du centre, et de Joséphine Baker, pour celle de Preissac, ont été proposées au Conseil municipal, qui les a validées, par les élèves eux-mêmes.

De plus, dans le cadre de sa modernisation, un concours d'architecte a été lancé pour la création d'un nouvel espace de restauration à l'école Joséphine Baker, permettant de transformer les locaux actuels en espaces pédagogiques.

Septembre est aussi le temps de reprises des activités associatives. Le forum des associations du 7 septembre dernier a été l'occasion de rappeler la pluralité des associations saint-jeannaises. C'est pour renforcer les liens entre les associations et la commune qu'une charte de la vie associative, issue des travaux de concertation, a été adoptée par le Conseil municipal le 4 juillet dernier. Elle est présentée dans les pages qui suivent.

Enfin, nous dédions ce magazine à notre ami Christian Maillebiau, journaliste et employé de la commune, qui nous a brutalement quittés début juillet. Il contribuait à ce Lien en faisant vivre les noms des rues de la commune mais aussi en l'enrichissant sur l'histoire de Saint-Jean.

Nous souhaitons à tous les saint-jeannais une belle rentrée et de nombreuses réussites dans les projets qui sont les vôtres.

L'équipe municipale

NB : Le 1^{er} septembre marque le début de la période pré-électorale en vue des élections municipales des 15 et 22 mars 2020. À ce titre, le magazine municipal comportera plus l'expression libre des groupes politiques du conseil municipal jusqu'à ces échéances.



Magazine municipal Septembre-Novembre - N° 98

Directeur de la publication : Marie-Dominique Vézian Mairie : 05 32 09 67 00 • Rédaction et photos : Service Communication • Conception, réalisation et infographies : Agence Avantmidi.fr • Impression : Evoluprint, 31150 Bruguères • Site internet : Retrouvez toutes ces informations sur le site officiel de votre commune : www.mairie-saintjean.fr. Vous pouvez adresser vos messages à : contact@mairie-saintjean.fr



Toutes les écoles de Saint-Jean au nom d'une figure marquante de la Résistance



Après l'école Marcel Langer, ainsi nommée lors de son ouverture en 2005 en hommage au célèbre résistant toulousain, c'est au tour des autres groupes scolaires, dès la rentrée scolaire 2019, d'être baptisés du nom d'un héros de la Résistance. Ou plutôt d'une héroïne, car les écoles de Preissac ont retenu le nom de Joséphine Baker et les écoles du Centre, celui de Marie-Louise Dissard.

Depuis trois ans, un travail de mémoire est mené par les enseignants et la Ville à l'occasion de la célébration de la Journée de la Résistance, instituée depuis 2014, chaque 27 mai. Les équipes éducatives, principalement les enseignantes de cycle 3, ont donc mené une réflexion avec leurs élèves sur les valeurs de la résistance telles le courage, la défense de la République, le souci constant de la justice, de la solidarité, de la tolérance et du respect d'autrui.

C'est ainsi, qu'après de multiples recherches, aidées en cela par Jean-Jacques Mirassou, Vice-Président du Conseil départemental et auteur de la proposition de loi sur la Journée de la Résistance, Georges Muratet, Président du groupe de recherche des Fusillés du Bois de La Reulle, Jean-Philippe Frezouls représentant de l'Éducation nationale, Alain Verdier, Président du Conseil départemental de la résistance de Haute-Garonne, Elerika Leroy, historienne et spécialiste de la résis-



Joséphine Baker, née Freda Josephine McDonald le 3 juin 1906 à Saint-Louis (Missouri), est une chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante américaine naturalisée française.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle joue un rôle important dans la résistance à l'occupant. Elle utilisera ensuite sa grande popularité dans la lutte contre le racisme, et pour l'émancipation des noirs, en particulier en soutenant le mouvement des droits civiques de Martin Luther King Jr.

Marie-Louise Dissard née à Cahors le 5 novembre 1881, s'engage activement en 1940 dans la résistance, servant de boîte aux lettres pour la diffusion de missions ou documents. Elle rejoint ensuite, en 1942, sous le pseudonyme de Françoise, un réseau d'évasion qui récupère les aviateurs britanniques et américains tombés sur le sol français occupé, les héberge et les fait passer en Angleterre par l'Espagne. Tenace et combattive, Marie-Louise Dissard aidera plus de 700 aviateurs.



tance à Toulouse et bien d'autres encore, les élèves ont proposé que leurs écoles portent le nom d'une femme résistante, ayant pris des risques pour la France.

Une rentrée scolaire sereine, avec une légère progression des effectifs

Après les traditionnels travaux de remise en état dans les écoles au cours de l'été (rénovation des façades à J.Baker, réfection de la toiture à ML Dissard...), tout était prêt dès le 2 septembre pour accueillir les 1 056 élèves scolarisés dans les écoles de Saint-Jean à la rentrée.

Les effectifs scolaires dans le détail au sein des écoles :
370 enfants en maternelle et 678 enfants en élémentaire.

- Marie-Louise Dissard maternelle : 130
- Marie-Louise Dissard élémentaire : 259 dont 12 élèves en classe Ulis
- Joséphine Baker maternelle : 235

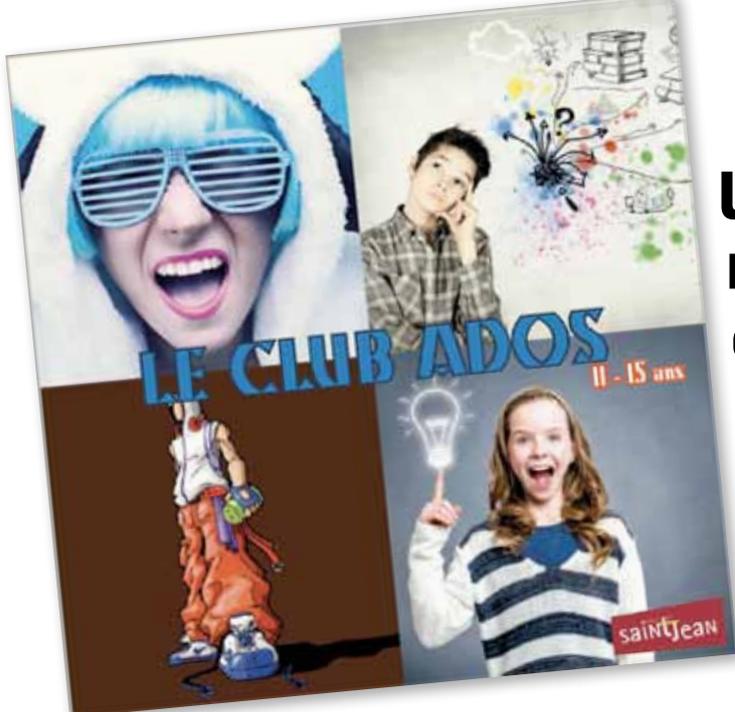
- Joséphine Baker élémentaire : 235
- Marcel Langer maternelle : 103
- Marcel Langer élémentaire : 184

7 nouveaux enseignants sur les 45 intervenants dans les écoles de Saint-Jean ont fait leur rentrée.

Pour le collège Romain Rolland, les effectifs sont de 690 élèves dont 188 dans les 7 classes de 6°, 171 dans les 6 classes de 5°, 168 dans les 6 classes de 4° et 163 dans les 6 classes de 3°.

Les élèves font leur rentrée à Marcel Langer





Le Club Ados fait sa rentrée au Collège dès le 6 septembre

municipal destiné aux 11-14 ans accueille habituellement les pré-adolescents en recherche de loisirs actifs, durant les temps de vacances. Découvrir son environnement pour permettre aux jeunes de s'inscrire dans la vie locale, d'exercer leur mobilité vers la métropole, de vivre l'altérité, de porter collectivement une démarche de projet, d'apprendre à prendre la parole, de construire une discussion... sont autant d'objectifs pédagogiques poursuivis par les animateurs professionnels du Club Ados. Désormais, tous les collégiens pourront connaître et se familiariser avec ce service, présent aussi au collège. Espace de prise de contact, d'interconnaissance et d'information, autour de jeux notamment empruntés à la Ludothèque. Cela permettra également à Riad de mieux repérer les besoins et attentes des collégiens pour construire avec eux leurs projets de vacances !

Chaque vendredi, de 12h à 13h30, dans le bâtiment E, les collégiens qui ne le connaissent pas encore pourront rencontrer Riad, responsable du Club Ados. Ce service

Changements à la cantine au cours de l'année scolaire à venir

La loi du 30 octobre 2018, dite loi EGALIM, dont un des objectifs est de favoriser une alimentation saine, durable et accessible à tous, prévoit, dans la restauration collective, 50 % de produits durables dont 20 % de produits Bio d'ici 2022, la mise en place d'un menu végétarien par semaine en cantine scolaire à partir du 30 octobre 2019, l'interdiction du plastique d'ici 2025 et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Concrètement, à Saint-Jean, dans les cantines scolaires, cela se traduit par :

- L'introduction d'un aliment bio (sauf les protéines animales) minimum chaque jour dès septembre, et non un repas bio par semaine comme proposé jusqu'alors.
- L'introduction d'un repas végétarien une fois par semaine, dès la rentrée.
- Le remplacement progressif dans les mois à venir des fours et chambres froides pour stocker des bacs alimentaires professionnels en aluminium ou en inox en échange des barquettes plastiques contenant les entrées et le plat principal. Des études d'impacts menées par notre prestataire API mettent en évidence que cette action développe des avantages gustatifs, visuels et olfactifs, contribuant ainsi à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Le remplacement progressif des contenants en plastique (ravers, saladiers, carafes, verres, bols) par des contenants en céramique ou en verre.

- Une volonté de transparence concernant la traçabilité des produits, indiquée sur le site intranet d'API fin 2019 et accessible aux familles.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, 3 expériences principales :

- Sensibilisation des équipes d'encadrement et des enfants au volume des déchets alimentaires en procédant à des pesées des déchets. Cette expérience déjà menée à la cantine Marcel Langer, avec l'aide de Toulouse Métropole, devrait progressivement être étendue dès la rentrée 2020 dans les autres cantines.
- Formation et sensibilisation des équipes d'encadrement durant le temps de repas aux phénomènes de néophobie alimentaire, qui se caractérisent par un sentiment de peur face à de nouveaux aliments. Les enfants présentent alors une grande réticence à goûter les mets inconnus et ont tendance à trouver mauvais tout nouvel aliment. Environ 3/4 des enfants de 2 à 10 ans traversent une période de néophobie alimentaire. La recherche d'autonomie et la recherche de sécurité en période de changement (nouvel environnement, nouveau milieu scolaire, apprentissages multiples, etc.) expliqueraient aussi en partie ce phénomène. Les enfants ont besoin de se créer des repères et de stabiliser leur univers. La néophobie alimentaire s'atténue au fil



du temps grâce à la mise en place de techniques simples : la familiarisation (proposition d'au moins 8 fois le même aliment), une présentation identique (présentation des aliments moins appréciés toujours sous la même forme permet aux enfants de se familiariser avec ces mets et d'avoir des points de repère), un cadre facilitant (faire en sorte que le climat du repas soit agréable et ne pas forcer les enfants à manger mais à goûter).

- Amélioration du service au plateau avec passage complet au self-service pour les cantines élémentaires dès fin 2019.



Les multi-accueils « La Pitchounelle » et « Au Pays des Fées » : pas à pas vers le développement durable

En 2019, 4 nouveaux bébés font leur rentrée dans les deux multi-accueils de Saint-Jean « La Pitchounelle » et « Au Pays des Fées », gérés en délégation de service public par l'association Léo Lagrange Sud-Ouest. Leurs actions s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable à destination des jeunes publics. L'objectif est d'utiliser à des fins pédagogiques, éducatives et sanitaires, du matériel qui peut être recyclé et des produits d'usage courant en limitant l'utilisation du plastique.

Déjà développée à l'extérieur du multi-accueil (jardin pédagogique, décoration...), cette initiative va se poursuivre par la fourniture de couvre-chaussures lavables, par l'utilisation, pour les repas des enfants, de vaisselle en verre et de couverts en inox, et par

l'emploi de produits naturels pour l'entretien des locaux (vinaigre blanc, bicarbonate de soude...). Le projet est de rechercher l'implication des parents en les sensibilisant aux actions et en leur permettant de participer à ce cheminement collectif.

Le RAM poursuit son ancrage dans le paysage local de la Petite Enfance



plusieurs matinées : s'émouvoir, discuter sur l'acquisition de la marche, partager des idées sur la motricité fine des enfants. Toutes ces expériences seront proposées régulièrement par l'éducatrice du RAM et les assistantes maternelles intéressées.



RENFORCER LA MISSION D'INFORMATION SUR LA PETITE ENFANCE

Un espace ressources est mis à disposition du public : réglementation sur le travail, articles sur le développement du jeune enfant, revues spécialisées Métiers de la petite enfance, L'assmat... Des formations continues sur l'alimentation, l'informatique et le secourisme, seront organisées en direction des assistantes maternelles à la Maison de l'Enfance et de la Famille.

TISSER LES LIENS DE PROXIMITÉ

Le RAM souhaite mettre en valeur les ressources locales de Saint-Jean dans une démarche de développement durable : observer la nature avec les enfants, travailler la saisonnalité, créer du matériel pédagogique...

autant d'idées à mettre en place ensemble ! Une séance de lecture pour les jeunes enfants sera proposée par l'association « Lire et faire lire » tous les lundis de 10h à 11h, avec l'intervention d'Élisabeth Monville. Un support ludique sur la découverte des émotions sera créé avec la Ludothèque et les assistantes maternelles. Lors de la **semaine du goût du 7 au 13 octobre**, divers ateliers de découverte auront lieu. Pour la **Grande lessive du 17 octobre 2019 « Paysages du bord du Terre »**, le RAM vous invite à partager et à créer le paysage qui vous rassemble ! Des **Journées Portes ouvertes** seront organisées pour faire connaître ce lieu de vie aux familles d'enfants accueillis chez une assistante maternelle.

Le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) est une structure municipale à disposition des enfants, parents et professionnels de la petite enfance (assistants maternelles, professionnels de la garde à domicile, candidats à l'agrément...). Ces derniers mois ont été riches d'échanges et de partage au sein du RAM. Les accueils collectifs et les moments conviviaux comme les ateliers, la fête de l'été, les déjeuners sur l'herbe, le spectacle ont permis de tisser des liens et de créer une dynamique d'accueil autour du jeune enfant.

ANIMER DES TEMPS COLLECTIFS D'ACCUEIL

Un atelier d'éveil corporel mené par une psychomotricienne diplômée a été proposé sur



Séjour Seniors en Vacances du 23 au 27 septembre 2019 à La Grande Motte

Ce séjour est destiné aux personnes retraitées de 60 ans et plus, aux personnes en situation de handicap à partir de 55 ans, aux conjoints et aux aidants familiaux. Deux agents du CCAS accompagnent le groupe qui sera accueilli dans un village club aux portes de la Camargue et des Cévennes à proximité du Port de Plaisance, de la plage, des commerces... Le tarif (5 jours / 4 nuits) est de 349,40 € et une aide de 135 € est accordée par l'ANCV sous conditions. Le transport aller-retour est pris en charge par le CCAS.

Inscriptions : 05 32 09 68 25

PÔLE SENIORS ET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

À compter de septembre, le Pôle Seniors se réorganise autour d'actions spécifiques, d'ateliers de prévention et de loisirs en direction des seniors : reprise des ateliers lundi 16 septembre.

Espace Seniors des Granges : Atelier mémoire (lundi matin), Danse (vendredi après-midi)

Résidence du Soleil : Ateliers informatique (mercredi matin), équilibre (jeudi matin), cuisine Nutrimania (vendredi matin) avec le Groupe des Chalets, Sophrologie pour les aidants familiaux (mardi de 18 à 19h) proposée par l'AFC.

REPAS DES AÎNÉS :

**VENDREDI 13 DÉCEMBRE À 12 H
À L'ESPACE R. CASSIN.**

Vous êtes âgés de 66 ans ou +, pensez à vous inscrire auprès du CCAS

repas.aines@mairie-saintjean.fr

05 32 09 68 25

Aide au maintien à domicile

Accompagnement dans les déplacements

En juin dernier, le CCAS a fait l'acquisition d'un véhicule hybride adapté aux personnes à mobilité réduite en perte d'autonomie, afin de favoriser le lien social, l'aide au maintien à domicile et les accompagnements dans les déplacements de proximité. Ce service propose un accompagnement dans les déplacements sur la commune vers les lieux de convivialité : Espace Seniors des Granges, la Résidence du Soleil, l'activité de Fil en aiguilles... mais également pour aller faire les courses au supermarché, se rendre chez le coiffeur, les professionnels de santé de la commune (médecin, dentiste, pharmacie...). Ce véhicule s'inscrit dans une démarche de développement durable et de protection de l'environnement : diminution de la consommation de carburant (économique) tout électrique à petite vitesse, moins de rejet de gaz à effet de serre, pas de nuisance sonore...

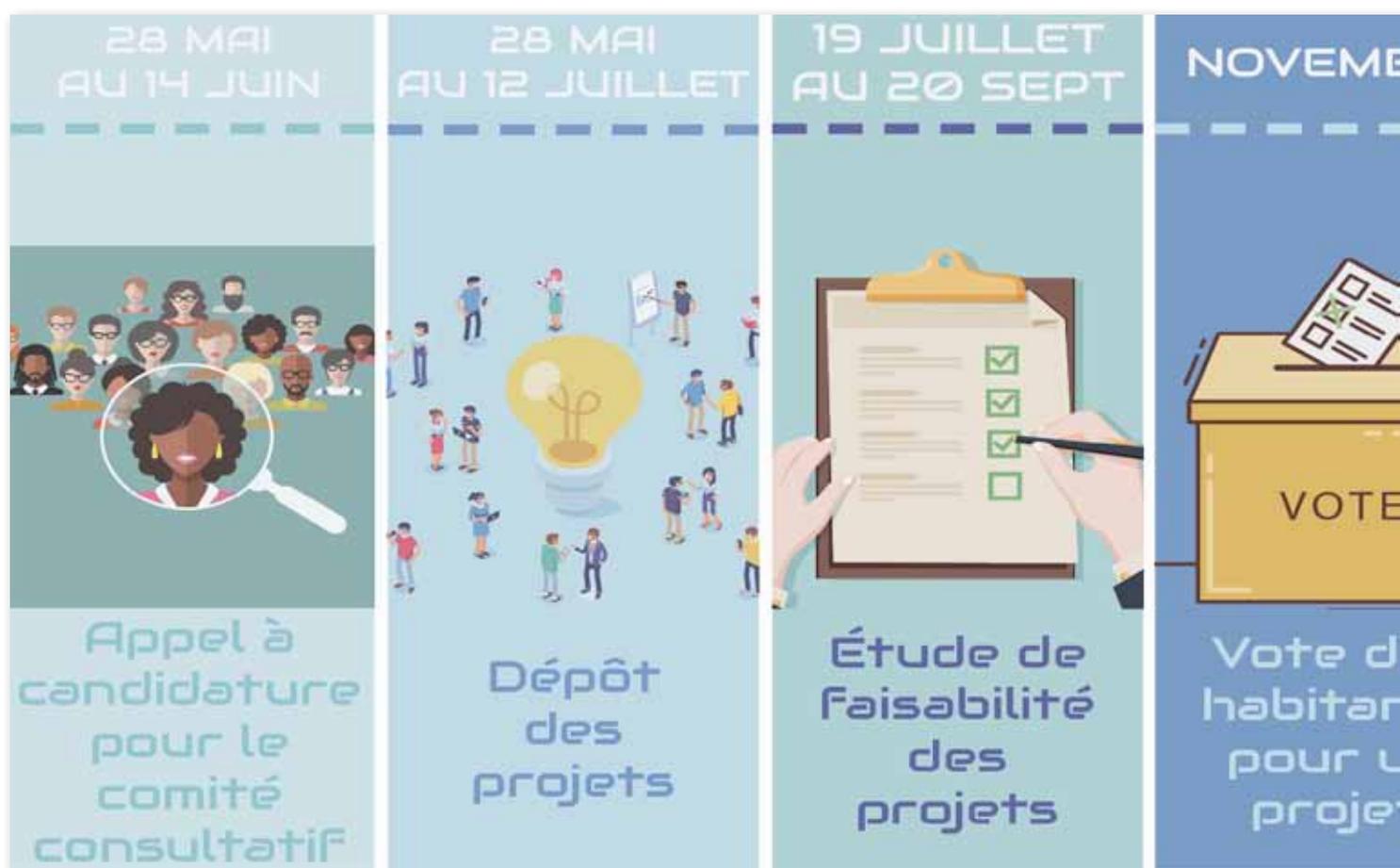


Livraison de repas à domicile du lundi au dimanche par le traiteur « Vitame »

Des choix de menus variés sont proposés et tiennent compte des régimes alimentaires particuliers : pauvre en sel, pauvre en sucre, mixés. Les repas du week-end et jours fériés

sont livrés la veille. Le tarif est calculé par le CCAS en fonction des ressources.

Information et inscription sur rdv au Pôle Seniors CCAS Espace Victor Hugo,
4 Chemin du Bois de Saget / 05 32 09 68 25
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Le Budget participatif 2019 : 17 projets déposés !

L'objectif du projet de budget participatif lancé par la Ville début 2019 est d'associer les Saint-Jeannais à la définition de leur Ville de demain.

Du 28 mai au 12 juillet, tous les Saint-Jeannais de plus de 11 ans (particuliers, associations, collectifs et entreprises) ont eu l'opportunité de déposer des idées de projets.

La prochaine étape ? Vérifier la recevabilité des projets déposés par un comité consultatif composé de citoyens ayant répondu à l'appel à candidatures. L'instruction des dossiers se fera selon les critères de recevabilité mentionnés dans le règlement du projet budget participatif.

LES CRITÈRES DE RECEVABILITÉ DES PROJETS :

- Concerner des espaces publics, communaux

- Relever du champ de compétences de la Ville dans les domaines suivants :

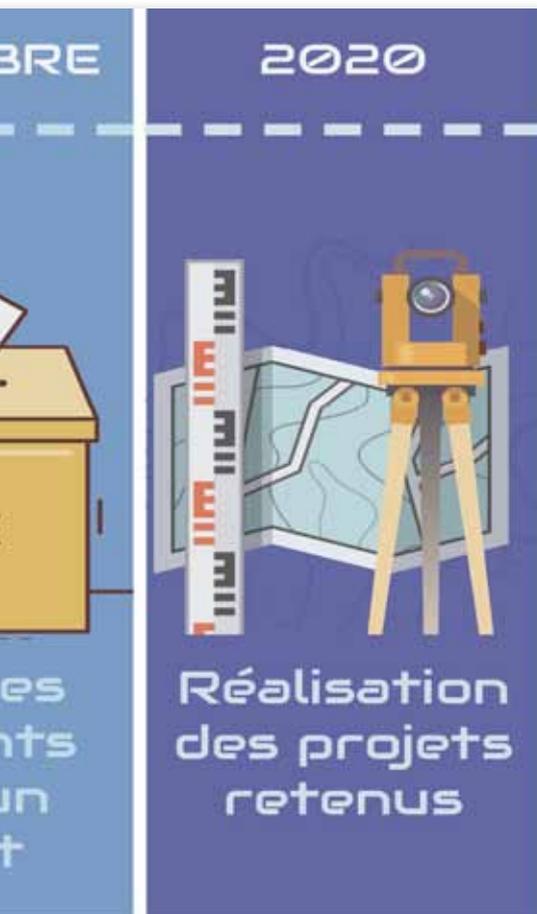
- Espaces verts, végétalisation de la Ville, biodiversité
- Développement de la mobilité
- Maîtrise et production d'énergie
- Aménagement des espaces publics et mobiliers urbains, valorisation du patrimoine
- Citoyenneté, innovation sociale ou numérique
- Santé, solidarités
- Éducation, jeunesse
- Culture, loisirs, sports.

- Être d'intérêt général et à visée collective en bénéficiant à tous les Saint-Jeannais et en étant accessibles à tous de manière gratuite

- Porter sur le budget d'investissement en limitant les frais de fonctionnement et de maintenance
- Porter sur une organisation nouvelle et ne pas concerner l'entretien ou la maintenance de ce qui existe déjà et de ce qui est en cours
- Être réalisables dans les 2 ans
- Être suffisamment précis pour pouvoir être estimés juridiquement, financièrement et techniquement
- Engendrer une dépense ponctuelle qui limite les coûts de gestion courante (maintenance, dépenses de personnel).

Ne seront pas étudiés dans le cadre de l'appel à projets participatif :

- Les doléances exprimées en tant que problèmes



Une Charte d'engagements réciproques entre les associations et la Ville de Saint-Jean



- Les projets discriminants, dérogeant à des valeurs éthiques.

Un seul projet peut être déposé par porteur de projet.

Une fois les dossiers instruits, les Saint-Jeannais pourront alors voter pour leur projet préféré. Les projets retenus seront ceux arrivés en tête à l'issue du vote. Les dates de vote vont très prochainement être communiquées.



COMMENT VOTER ?

- Par Internet
- Sur budgetparticipatif@mairie-saint-jean.fr en indiquant le n° du projet avec nom, prénom et adresse du votant
- En déposant un bulletin de vote dans l'une des urnes situées aux accueils de l'Hôtel de Ville, de l'Espace Victor Hugo, des Services Techniques, des Granges et des ALAE.

Le Conseil municipal du 4 juillet 2016 s'était engagé en faveur d'une démarche de coconstruction d'une politique publique associative, avec la signature d'une convention de partenariat avec le Mouvement associatif qui a accompagné la Ville dans ce projet.

Ce travail mené avec les associations de Saint-Jean a abouti à l'adoption par le Conseil municipal du 3 juillet 2019 de la Charte d'engagements réciproques entre les associations et la Ville.

Cette Charte pose un cadre de référence pour formaliser et renforcer le lien partenarial entre les associations et la commune, tout en garantissant leur indépendance vis-à-vis de la Ville. Chacune d'entre elles est ainsi libre d'être en accord avec les termes de cette charte.

Son objectif est, dans un contexte budgétaire contraint, de se donner les moyens d'une politique concertée, en s'appuyant sur des interlocuteurs représentatifs et

identifiés pour aider la Ville à construire une politique associative intersectorielle, durable, adaptée aux enjeux associatifs locaux.

Ainsi, les signataires s'accorderont sur des valeurs communes :

- Promouvoir la pratique démocratique, le bénévolat et le volontariat
- Faciliter la prise d'initiatives, l'expérimentation, en rendant possible l'accès à des actions sans visée lucrative, mais où l'épanouissement individuel et collectif sera recherché
- Faciliter la coopération interassociative.

Pour créer les bonnes conditions de dialogue, le Conseil Local de la Vie Associative, organe consultatif constitué de représentants des associations sera institué. Parmi les projets et dossiers à traiter : l'application du règlement des conditions d'examen et d'attribution des subventions aux associations.

Un nouveau plan de formations pour les associations est prévu fin 2019 - début 2020. Renseignements auprès de Cécile Périé au 05 32 09 67 42





Saison culturelle 2019/2020



Cette saison, déclinée par la ville et les associations partenaires, sera ouverte à tous les publics et sur toutes les composantes du spectacle vivant : chanson, musique classique ou actuelle, humour et imitation, théâtre, danse et cirque moderne. Vous retrouvez dans l'agenda culturel l'ensemble des événements et manifestations de l'année, élaboré dans le souci de divertir, de surprendre et d'enrichir.

Du cirque !

Un fil rouge guidera les pas du spectateur funambule vers le Nouveau Cirque. Conjugaison de talents, d'émotions et de sensations. Une réflexion engagée en partenariat avec la Grainerie, avec plus de théâtre, plus de liberté sur trois espaces choisis, pour trois spectacles différents :

- **Bakéké** de FABRIZIO ROSSELLI, Clown et manipulation de seaux le samedi 14 septembre, à 15h30 à l'Espace Palumbo
- **Le cabaret cirque cirque et plus !** de LA FAMILLE GOLDINI, Cabaret révolutionnaire (acrobatie, équilibre, jonglage et aérien), le samedi 25 janvier à 17h, à l'Espace René Cassin
- **BALLADE(S) FUNAMBULE(S)** de la Cie LE GRAND RAYMOND, le dimanche 17 mai 2020, à 17h au Lac de la Tuilerie.

Que le spectacle commence !

De la musique !

99 REASONS, « Une bande de filles » énergique et racée, proposera un répertoire de chansons populaires revisitées dans un style électro-pop-acoustique très personnel, le vendredi 27 septembre à 21h à l'Espace Palumbo.

Présentation de la recherche musicale du projet métropolitain « **Terre de chanson** » porté par les **Zazoux du Bijou**, le vendredi 24 avril à 21h à l'Espace Palumbo.

Du polar !

En octobre, immersion dans l'univers Polar à la Médiathèque en lien avec Toulouse Polars du sud, exposition, Murder party, rencontre d'auteur. Pascal Dessaint nous fera l'honneur de sa présence le mercredi 9 octobre à 20h15 pour la sortie de son nouveau roman « **L'horizon qui nous manque** ». Cette action sera suivie le samedi 12 octobre à 20h30 à l'Espace Palumbo de la lecture performance de Nicolas Simonneau qui s'ins-

pire de L'Horizon qui nous manque (éditions Rivages), Le Chemin s'arrêtera là (éditions Rivages) et Quelques pas de solitude (éditions la Contre-Allée) de Pascal Dessaint.

De l'humour !

En novembre, Patrick Adler proposera un show virevoltant : **un tour du monde en 80 voix** le vendredi 29 novembre à 21h à l'Espace Palumbo.

Du théâtre !

En décembre, les Couleurs de la Comédie reviennent avec la comédie de Didier Caron « **Charité bien ordonnée** » les **14 et 15 décembre**.

En avril, du théâtre musical pailleté avec le spectacle « **Manhattan Sisters** » ! Deux sœurs crooneuses au style glamour et déluré qui chantent, dansent et réveillent les standards américains des années 50 ! Samedi 4 avril à 20h30, Espace palumbo.



L'ACCUEIL DU PUBLIC PÉRI-EXTRA-SCOLAIRE

Spectateurs d'aujourd'hui et de demain, les jeunes Saint-jeannais sont accueillis, chaque saison dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel, à l'Espace Palumbo ou aux Granges. Une programmation accessible dès 1 an dans le cadre des « Contes pour ». Ces actions prennent des formes multiples, ateliers, rencontres avec les artistes... et ont pour objectifs la découverte de différentes expressions artistiques, la fréquentation des lieux culturels et la mise en contact avec les œuvres, de rencontrer et échanger avec des artistes, pour devenir des spectateurs curieux et avertis. De plus, des ateliers de pratiques artistiques sont proposés pour développer la sensibilité et la créativité des jeunes. Mais aussi leur esprit critique en les positionnant

à la fois en tant que spectateurs et acteurs. Il s'agit aussi de développer des actions transversales entre les acteurs du territoire pour favoriser la rencontre avec les partenaires et la découverte des ressources locales : visite du château de Bonrepos Riquet, rencontres d'auteurs, découverte du rucher et des plantes mellifères, ateliers fablab...



Adhésion aux Granges



L'adhésion aux Granges vous permet de bénéficier du tarif réduit pour tous les spectacles organisés par la Ville. Il vous suffit de la présenter lors de l'achat de billets spectacle.

Le tarif réduit est aussi appliqué aux bénéficiaires des minima sociaux, allocataires chômage, famille de 3 enfants ou plus, jeunes de moins de 26 ans et les groupes de plus de 10 personnes.

L'achat de billets spectacle :

Directement sur le site de la mairie : www.mairie-saintjean.fr/billetterie

En mairie, les lundis de 13h30 à 18h et vendredis de 9h à 12h auprès du régisseur spectacle. **Au guichet** les soirs de spectacle, dès 20h, avec la possibilité de paiement par carte bancaire, espèces et chèque.

De l'expérimentation aussi...

... Avec le projet métropolitain « **Observatoire phoNographique de la Garonne** » de Stéphane Marin. La Compagnie Espaces sonores propose de dresser un portrait paysager sonore de Saint-Jean. Ainsi, des ateliers d'écoutes et d'initiation au field recording (enregistrement de terrain) intitulés « **À l'écoute du paysage** » sont proposés à la Médiathèque « Les Granges » les 9 novembre 2019, 7 décembre 2019, 7 et 28 mars 2020 puis 2 mai 2020 – De 10h à 12h et de 14h à 16h.

Des marches d'écoutes intitulées « **Les Marches inouïes** » seront proposées le weekend du 21 et 22 mars 2020.

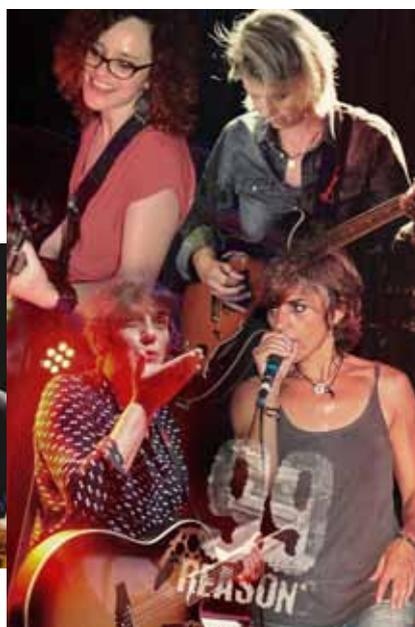
Une sieste sonore intitulée « **Dérive(s) - paysages sonores de la Garonne au fil des saisons** », créée spécifiquement à cette occasion à partir des sons collectés sur les communes accueillant le projet, sera diffusée à l'occasion de la Fête des Granges.

D'autres escales « Hors les murs » avec le festival « **Tous ô théâtre** », la fête de la musique et le concert du lac sont programmées.

N'oubliez pas de réserver vos places !

Les associations culturelles soutenues par la ville proposent d'autres escales, vecteur essentiel de vitalité et d'attractivité du territoire. Des rires, du vertige, des émotions fortes, sont à l'affiche de cette saison !

Toutes les infos spectacles sur le site internet de la ville





Café des Granges

Le Café des Granges ouvre ses portes le 17 septembre. Il propose des temps d'accueil élargis et rythmés du mardi au samedi.

Le Café des Granges est un lieu ouvert à la rencontre entre les habitants, un espace de détente, d'expression, d'échange, d'information et d'orientation, qui favorise et accompagne les initiatives des publics.

CONTACTS

accueil.granges@
mairie-saintjean.fr
05 32 09 68 37 ou
06 14 58 14 91



Horaires d'accueil du café des Granges :

Mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Mercredi de 9h à 18h
Jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Au programme

Mardi / Café Numérique de 10h à 12h : Maxime vous accueille et vous accompagne dans vos démarches sur ordinateur.

Mercredi / Café Poussette & Papote de 9h à 12h : Parents, grands-parents, Monique et Riad vous attendent pour un moment de détente entre l'école et l'après-midi marathon du mercredi.

Mercredi / K'fé de 12h à 15h : Envie de vous retrouver pour la pause repas, à la sortie de collège ? Helen et Riad vous accueillent autour d'une boisson chaude ou d'un rafraîchissement !

Mercredi / Café Famille de 15h à 17h : Envie de partager un moment en famille avec vos enfants, petits-enfants ? Nous vous attendons pour un temps de détente et de complicité.

Jeudi / Café Actu de 10h à 12h : Annette et Frank vous proposent un espace d'expression autour de la presse et des sujets d'actualité.

Jeudi / Café C'est Fait Maison de 15h à 17h : (Re)découvrez le plaisir de faire «vous même», autour d'échange de savoir-faire avec Sylvie.

Vendredi / Café Gamer de 15h à 17h : Besoin de détente après une semaine de cours, venez découvrir des jeux vidéos coopératifs avec Maxime.

Samedi / Café Citoyen de 10h à 12h et de 15h à 18h : Accueil de vos initiatives en lien avec le projet Café des Granges.

Et aussi, selon programmation à retrouver sur le site www.mairie-saintjean.fr / rubrique Les Granges :

Lundi / Café Culture à 18h

Mercredi / Café Citoyen de 19h à 21h

Jeudi / Café Bricole de 18h à 21h

La terrasse des Granges de fin juin à début août de 19h à 21h

Un lieu de convivialité, d'échanges, de rencontres et un espace collaboratif. Un espace des possibles.

Le café des Granges vous accueille du mardi au samedi dans un espace convivial, en accès libre et participatif.

L'équipe des Granges vous propose quelques cafés thématiques et vous invite à venir étoffer cette programmation avec vos initiatives.

Le Mois du POLAR

En octobre, la Médiathèque, en lien avec le festival Toulouse Polars du Sud, met le roman policier à l'honneur et propose un large panel d'animations pour tous les publics. Parmi ces propositions, un événement à ne pas manquer : **la Rencontre avec l'auteur Pascal DESSAINT.**

Du mardi 24 septembre au mercredi 9 octobre

Possibilité de répondre au **Quizz Polar** (en ligne ou à la Médiathèque) pour tenter de gagner le dernier roman de P. Dessaint « L'horizon qui nous manque ». *Remise du livre au gagnant le samedi 12 à l'Espace Palumbo.*

Du 8 au 31 octobre

La plasticienne **Sara Branger-Luquet** propose une installation pour mettre en scène l'univers du Roman policier : reconstitution d'une scène de crime, bureau du détective, pièces à conviction... Un jeu pour tester sa « Culture Polar » complète l'installation. (Médiathèque)

Mercredi 9 octobre, 20h15



La Médiathèque accueille l'auteur de romans noirs **Pascal Dessaint** pour une rencontre et un échange avec le public. (Médiathèque)

Samedi 12 octobre, 15h30

Dans le cadre des **Appli hour**, découverte du jeu « Agent A ». Au programme, pour les jeunes espions à partir de 9 ans : observation, réflexion et déduction. *L'Atelier – Sur inscription*



Samedi 12 octobre, 20h30

À l'Espace Palumbo, **spectacle « L'horizon qui nous manque »**

L'Horizon qui nous manque puise dans l'œuvre la plus sociale de P. Dessaint. Dans un système économique chamboulé, des femmes et des hommes sont sacrifiés, victimes de la casse industrielle, de la mondialisation. *Entrée libre*



Mercredi 16 octobre à 15h

Atelier 22h22 (Top secret !) animé par Sara Branger-Luquet : Imaginer une petite énigme, inventer un code secret, dessiner une pièce à conviction, l'arme du crime... pour jouer les détectives ! *À partir de 6/7 ans – (Café des granges) – Sur inscription*

Vendredi 18 octobre à 18h15

Contes en pyjama : « Au voleur ! » – (Atelier) – *À partir de 4 ans – Sur inscription*

Vendredi 18 octobre à 20h30

Détective party « Le baron fantôme » (Mystery Prod-Atelier Brooklyn)

L'affaire se déroule autour de la « Larme du dragon », un énorme rubis. La police est en alerte : le « Baron Fantôme », célèbre voleur, menace de sévir dans la soirée, sous le nez



de tous les participants... Un vol direz-vous ? Rien de grave ! Sauf, peut-être, si un meurtre s'invite à cette même soirée !

Durée : environ 2h – (Médiathèque) – Sur inscription – 3€

Samedi 19 octobre, de 10 à 13h

Atelier d'écriture animé par Valérie Chevalier (L'humus des mots) : Érigeons, ici, en maître de cérémonie, l'ami polar et faisons-nous experts, balayant composants, visitant noire pellicule et parcours pré-sanglants... – *Pour tous (à partir de 11 ans) – (Atelier) – Gratuit*



Nouveaux horaires

Pour mieux répondre aux besoins des usagers, les horaires la Médiathèque-Ludothèque ont été modifiés depuis la rentrée. À la demande des lecteurs... et des joueurs une ouverture élargie est proposée le samedi.

Période scolaire :

Mardi	14h-18h
Mercredi	9h30-19h
Judi	14h-18h
Vendredi	14h-19h
Samedi	9h30-12h30 / 14h-17h30

Vacances scolaires :

Mardi	14h-18h
Mercredi	9h30-12h / 14h-18h
Judi	14h-18h
Vendredi	14h-18h
Samedi	9h30-12h30

OP STOP ST

ROMANS

L'HORIZON QUI NOUS MANQUE, Rivages 2019

Entre Gravelines et Calais, dans un espace resté sauvage en dépit de la présence industrielle, trois personnages sont réunis par les circonstances : Anatole, le retraité qui rêve d'une chasse mythique, Lucille, l'institutrice qui s'est dévouée pour les migrants de la jungle et se retrouve désabusée depuis le démantèlement, et Loïk, être imprévisible mais déterminé, qui n'a pas toujours été du bon côté de la loi, peut-être parce que dans son ascenseur social, il n'y avait qu'un bouton pour le sous-sol. Laissés pour compte ? Pas tout à fait. En marge ? C'est sûr. En tout cas, trop cabossés pour éviter le drame. Pascal Dessaint nous ramène dans le Nord avec ce trio de personnages qui aiment Jean Gabin, mais qu'on verrait bien chez Bruno Dumont. Il signe un roman noir où la violence n'exclut pas la tendresse.



Éclairage nocturne : moins, c'est mieux !

Après une phase de test réalisée dès 2015, l'extinction nocturne de l'éclairage public a été généralisée sur l'ensemble de la commune en 2016, de 1h à 5h du matin. Seuls les postes desservant pour tout ou partie les luminaires des axes routiers structurants demeurent actifs.



Parallèlement aux améliorations techniques régulièrement menées sur les équipements, cette action contribue à réduire les effets négatifs de la pollution lumineuse, notamment sur la santé humaine et la biodiversité.

Elle participe à la réduction du gaspillage d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement climatique. Quelques chiffres permettent d'illustrer ces économies.

Pour mémoire en 2013, la consommation de l'éclairage public communal était de plus d'un million de kW (précisément 1 000 437 kW) pour une facture de 111 390 €. En 2018, et malgré l'intégration de nouveaux lotissements, la consommation a été réduite à 860 437 kW, soit une économie de 140 000 kW.

Le coût de l'électricité et des taxes allant croissant, l'extinction a permis de limiter l'envolée de la facture à environ 14 000 € (111 390 € en 2013 pour 125 700 € en 2018).

Il est à noter que, si aucune action de réduction n'avait été mise en place, le coût de l'éclairage public dépasserait aujourd'hui les 150 000 €. Les économies générées permettent encore d'absorber les augmentations de tarif. Mais, afin de pouvoir maintenir cette situation, une réflexion est en cours concernant un élargissement de la plage d'extinction nocturne. En ce sens, et comme de plus en plus de villes et villages de France, Saint-Jean œuvre activement à la préservation de la planète.

Tout citoyen peut aussi contribuer en étant attentif à ses propres consommations :

- Éteindre la lumière en quittant une pièce

- Optimiser l'éclairage des lampes
- Organiser l'aménagement intérieur
- Utiliser des ampoules économes en énergie
- Éviter l'éclairage « de décoration » à LED
- Éviter les contrastes visuels trop forts qui fatiguent la vue
- Rappporter les lampes basse consommation et les lampes à LED usagées
- Et bien d'autres encore sur le site de l'ADEME.

Les entreprises et commerces aussi ont obligation d'être acteurs, à la suite des arrêtés ministériels de janvier 2013 et décembre 2018 relatifs à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, concernant entre autres l'extinction des éclairages des bâtiments et les vitrines de magasins.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Réduire la pollution lumineuse est d'ailleurs l'un des axes du Plan Biodiversité, présenté en 2018. Preuve en est : le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Agence française pour la biodiversité précisaient récemment que 38 % des chauves-souris (par ailleurs, excellentes auxiliaires de lutte biologique contre les moustiques) avaient disparu en métropole en 10 ans. Un déclin parmi d'autres, dû notamment à la pollution lumineuse.

Déchets (verts ou pas) : pas sur le domaine public !

Le Code de l'Environnement, ainsi qu'un arrêté municipal du 3 octobre 2018, sanctionnent l'abandon de déchets sur la voie publique par des amendes pouvant atteindre 750 euros.

Voir toutes les possibilités d'évacuation sur

<https://www.toulouse-metropole.fr/services-proximite/proprete/saint-jean>

Merci de respecter notre cadre de vie.



La vidéoprotection urbaine à Saint-Jean se concrétise



À la suite du diagnostic réalisé par le référent sûreté du groupement de Gendarmerie Nationale de la Haute-Garonne, la ville de Saint-Jean a décidé de se doter d'un dispositif de vidéoprotection qui prévoit l'implantation de 25 caméras de résolutions différentes réparties à 23 endroits stratégiques du territoire communal. L'unique objectif de ce dispositif est la prévention des atteintes

à la sécurité des biens et des personnes. Le coût global d'un tel système est de 178 872 €, une aide financière de l'État a été demandée et obtenue dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 23 410 €.

La première tranche de ces travaux a été livrée au mois de juin (la seconde le sera d'ici à la fin de l'année) et 11 caméras numériques haute définition sont opérationnelles. Les images restituées en temps réel ou différé, de jour comme de nuit, sont conservées durant 30 jours puis automatiquement détruites passé ce délai. Les forces de l'ordre peuvent, sur réquisition judiciaire, accéder aux images et enregistrements.

Des panneaux installés aux entrées de la ville et aux abords des sites vidéoprotégés informent la population de la présence des caméras.

Deux nouveaux outils pour lutter contre les faits de petite délinquance

Initiés par le Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CMSP), les protocoles « Rappel à l'ordre » et Transaction ont été signés le 11 avril entre Madame le Maire, le Procureur de la République et le Directeur départemental de la sécurité publique.

Ces deux protocoles peuvent être mis en œuvre, sous contrôle du Parquet, par décision du Maire pour des faits de petite délinquance n'emportant pas de qualification pénale.



Le rappel à l'ordre se traduit par une convocation en mairie afin que le contrevenant, accompagné de ses parents s'il est mineur, soit rappelé à l'ordre par le Maire, ou un élu le représentant. **Sont concernés des faits tels que incivilités, incidents aux abords des établissements scolaires, conflits de voisinage, tapages, atteintes légères à la propriété publique, dépôts d'ordures...** La transaction s'applique uniquement aux majeurs lorsqu'il y a une contravention dressée par les policiers municipaux sur des faits commis au préjudice de la commune et quand une plainte n'a pas été déposée. Citons les infractions au règlement sanitaire, l'abandon d'ordures, d'épaves de véhicule, mais aussi des dégradations légères commises sur des biens propriétés de la commune. Il s'agit pour le contrevenant de réparer le préjudice, soit sous forme pécuniaire, soit en effectuant un travail non rémunéré dont la durée ne peut excéder 30 heures.

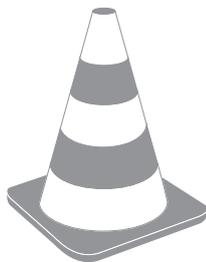
Participation Citoyenne



Assis de gauche à droite : le général Bernard Clouzot, commandant la région gendarmerie d'Occitanie, M. Étienne Guyot, Préfet de la Haute-Garonne, Mme Marie-Dominique Vézian, Maire de Saint-Jean et M. Dominique Alzeari, Procureur de la République.

Le 9 juillet dernier, Madame le Maire a signé le protocole Participation Citoyenne avec Monsieur le Préfet et le Commandant de Région Gendarmerie. Afin de lutter contre les cambriolages et les incivilités, ce dispositif national s'appuie sur la solidarité et la vigilance entre voisins.

À titre expérimental dans un premier temps, 2 quartiers de Saint-Jean ont été retenus : le Parc Saint-Jean et le Domaine des Pins. Des citoyens référents bénévoles et sans prérogative de puissance publique ont ainsi été désignés par leurs pairs. Leur mission consistera principalement à alerter les forces de l'ordre en cas d'événement suspect ou de faits de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens mais aussi, en retour, à diffuser auprès des habitants des conseils préventifs transmis par la Gendarmerie. Après évaluation, cette expérimentation pourra être étendue à d'autres quartiers.



RUE DES PRIMEVÈRES, PLACE DES LILAS, RUE DES MARGUERITES, BVD DES PENSÉES (EN PARTIE)

Effacement des réseaux d'électricité et de télécommunication, rénovation de l'éclairage public

Durée : octobre 2019 à mars 2020

400 000 €

Financement : Ville et SDEHG



CHEMIN LAPEYRIÈRE

Effacement des réseaux et création de trottoirs

Durée : juin à décembre 2019

300 000 €

Financement : SDEHG + TM + Ville



PARC ST JEAN, RUE RIELLO, CHEMIN VERDALE, RUE DE LA ROUQUETTE, RUE TALVAS

Remplacement des candélabres à boules par des lampes LED sur plusieurs rues et quartiers (tranche 1)

Durée : octobre 2019 à décembre 2019

200 000 €

Financement : Ville et SDEHG



SERVICES TECHNIQUES

Réaménagement des locaux pour la création de bureaux

Durée : juin à décembre 2019

450 000 € TTC

Financement : Ville



CANTINE ÉCOLE J.BAKER

Travaux de mise en conformité liés au service en self

Durée : Vacances Toussaint 2019

25 000 € TTC

Financement : Ville



Hommage à notre ami Christian

Voilà 3 mois déjà que tu nous as quittés. Discrètement, puisque telle était ta nature ! Mais notre cœur se soulève à chaque fois que l'on doit passer devant ton bureau, désespérément vide de cette présence tranquille qui te caractérisait... sauf dans les instants précédant le bouclage de ta revue de presse... actualité et développement durable... Ou bien au moment où tu envoyais à la « Dépêche du Midi », édition Nord-Est, ton article sur un événement saint-jeannais.



Comment oublier les 15 ans de fidélité au service public de notre commune. Tu étais proche de la retraite que tu voulais passer dans ton Pays Basque natal, auprès des tiens. Mais avant la mairie, tu avais eu bien des activités qui ne t'avaient laissé que des amis appréciant ta sincérité et cette chaleur humaine que tu dégageais, malgré ta réserve, presque timidité.

Tu avais même lancé un quotidien local, presque concurrent de la Dépêche, mais notre quotidien régional ne t'en a pas voulu, t'embauchant comme correspondant local sur les quartiers de Toulouse, sur tes sujets de prédilection aussi divers que

le monde combattant et résistant de l'Académie du Languedoc, ou du musée postal, des « Toulousains de Toulouse ».

Tu avais participé à l'écriture des rues de Toulouse avant de le faire sur celles de Saint-Jean et des dénominations de ses rues... Tu étais passionné d'histoire, ton ouvrage sur les châteaux occitans avait retenu l'attention ! Notre bulletin municipal, « Le Lien », était enrichi d'anecdotes sur l'histoire de Saint-Jean. Dans le dernier auquel tu auras pu participer, il s'agissait de la construction du lotissement participatif des « Castors », dans les années 60.

Ton empathie naturelle, ta bonhomie, ton ouverture vers les autres, t'avaient

amené sympathie et considération des élus, qui t'appréciaient particulièrement, de tes collègues et de tous les Saint-Jeannais investis dans la vie associative.

Des convictions humanistes t'imprégnaient. Ta fidélité en amitié était d'évidence. Mais ce sacré diabète a fini par t'avoir par surprise... Ceux qui t'ont connu garderont ton souvenir vivant au fond de leur cœur !

Pédibus : aller à l'école à pied, une bonne idée !



Se regrouper pour aller à l'école à pied avec les copains, encadrés par des adultes, c'est l'expérience originale de ramassage scolaire que propose le Pédibus. Il fonctionne exactement comme le bus scolaire... sans le bus ! Pour les enfants comme pour les parents, les avantages sont nombreux.

Mode d'emploi pour « monter à bord »

Organisé et assuré par les parents d'élèves qui se relaient pour accompagner un groupe d'enfants à l'école ou au Claté, le Pédibus fonctionne comme un autobus avec des circuits, des arrêts et des horaires de passage. L'itinéraire privilégie la sécurité des enfants : les parents les accompagnent à l'arrêt de leur choix (1 minute d'arrêt) où ils sont intégrés

dans le Pédibus et « conduits » à l'école. Des adultes, qui ouvrent et ferment le convoi, veillent au bon déroulement du déplacement et s'assurent que les enfants marchent en file 2 par 2, toujours sur les trottoirs.

De nombreux avantages

- Une sécurité garantie sur l'ensemble du parcours et une expérience ludique pour apprendre les fondamentaux de la sécurité routière.
- Moins de pollution - avec moins de voitures sur les routes et aux abords des écoles - et de bonnes habitudes de déplacement prises dès le plus jeune âge, en suscitant le réflexe de la marche à pied.
- Un atout santé et convivialité : avec le Pédibus les enfants font de l'exercice au quotidien - une pratique qui contribue à la prévention de l'obésité -

et crée de nouveaux liens avec leurs camarades. Des bénéficiaires qui profitent également à leurs parents !

Comment créer un Pédibus dans son école ?

Après concertation, analyse des attentes et recensement des volontaires au sein de l'école, il convient de définir des trajets - d'une durée maximale de 25 minutes de marche - et d'identifier les besoins de sécurisation des parcours.

Toulouse Métropole valide ensuite les « lignes » proposées, contribue à les sécuriser (pose de signalétique spécifique, aménagement de voirie) et fournit le matériel nécessaire à un acheminement en toute sécurité (gilets de signalisation, brassards, panneaux stop...)



Pour en savoir plus :
toulouse-metropole.fr/missions/deplacement/pedibus

Besoin d'être accompagné.e dans la mise en place d'un Pédibus ?
Écrivez à pedibus@toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole

en grand !



Voyage dans l'Aveyron avec la FNACA - Comité de l'Union

C'est le 21 mai que le comité cantonal FNACA de l'Union organisait son voyage dans l'Aveyron. Les participants avaient pris place dans le car pour cette agréable journée. Route vers Albi, Saint-Afrique avec arrêt pour le traditionnel petit déjeuner, et direction Saint-Victor avec la visite commentée de l'église et de ces 25 fresques néo-byzantines de Nicolai Greschny. Ensuite le petit train des rasper nous amène à la découverte de cette vallée escarpée du Tarn. Nous continuons le parcours avec arrêt chez un forgeron d'art : reproduction d'animaux, de personnages grandeur nature, un décor de fer et d'acier qui a intéressé beaucoup de visiteurs et c'est l'heure du repas où la cuisine régionale a été très appréciée. L'après-midi, visite de la cave Gabriel Coulet à Roquefort, entreprise familiale où nous avons dégusté tomates de brebis, saucisse au Roquefort ainsi que ses succulents Roqueforts : le Castelveil, la petite cave, qui font l'unanimité des grands Maitres Fromagers. Tout au long du voyage, la bonne ambiance était de mise parmi les rires et les chansons. Rendez-vous pour une prochaine sortie.

Les galopins randonneurs

Marcher, c'est respirer le monde et adapter sa pensée à l'aune de la nature. Le pas est la mesure de l'homme ; le souffle donne de l'amplitude à la pensée ; le cerveau court avec les orteils ; l'entendement se fait au rythme et l'effort structure l'espace « Vincent Borel ». Après un été caniculaire durant lequel chacun a privilégié sa famille, nous reprenons les sacs et préparons notre saison avec toujours plus d'envie de se retrouver entre amis dans une ambiance conviviale pour partager nos cheminements, « les tirés du sac », à la pause méridienne et s'entraider en cas de besoin. Nous nous retrouverons pour les trois randos mensuelles au cours desquelles nous visiterons ou découvrirons des curiosités locales, artistiques ou emblématiques de Midi Pyrénées sans oublier les moments de convivialité (l'AG, fin d'année, rois...).

Le premier mardi du mois pour une rando avoisinant les 10/12 km sans réelles difficultés. La première sortie a été organisée le jeudi 5 septembre à Saint-Bertrand de Comminges. Les autres sont prévues les 1er octobre, 5 novembre et 3 décembre.

Le 1er jeudi du mois pour une rando de quelque 20 km et plus réservée aux bons marcheurs avec des dénivelés significatifs : 19 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

Le 3e mardi du mois pour une sortie d'intensité moyenne accessible à tous d'environ 15 km : 24 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre.

Comme à l'accoutumée, vous serez très prochainement informés du détail des sorties.

Vous voulez nous rejoindre : RDV sur le parking Mitterrand à Saint-Jean coté route de Montrabé. Contact : lesgalopins-randonneurs@gmail.com



Atelier Danse Impro : ce n'est pas que de la danse !

Atelier Danse Impro est fier de contribuer au bon développement de votre enfant, en lui permettant de booster son cerveau, de renforcer son estime de lui-même, de prendre soin de son corps, d'élargir ses possibilités et ses capacités motrices, de développer ses compétences sociales, ses capacités de concentration, et de faire grandir son imaginaire et sa créativité grâce à la danse.

Modern jazz, jazz contemporain, barre à terre sont les cours de danse proposés par Atelier Danse Impro, dispensés dans le plaisir avec exigence et sérieux par des professionnels de la danse. Engagement, Découverte Artistique, Respect, Bienveillance et Esprit d'Équipe sont les valeurs qui nous tiennent à cœur.

Atelier Danse Impro est une association de danse qui accueille une centaine d'adhérents de 4 à 60 ans chaque année, du lundi au samedi, depuis 1980.

Cette année, les cours de danse commencent le mardi 17 septembre. Si vous souhaitez en savoir plus ou vous inscrire, rendez-vous sur le site internet www.atelierdanseimpro.jimdo.com ou envoyez un mail à atelierdanseimpro@gmx.fr.

Espace solidarité, aide aux devoirs

Comme chaque année depuis 20 ans, l'Association « ESPACE SOLIDARITÉ, Aide aux devoirs » va redémarrer cette année scolaire dès octobre. Notre association a pour objectif de mettre en place une aide personnalisée (1 enfant pour 1 intervenant) dans le cadre des devoirs du soir. Ce soutien s'adresse aux élèves des écoles élémentaires de Saint-Jean. Pour travailler dans les meilleures conditions et accueillir le plus grand nombre de jeunes, nous recherchons des volontaires désireux de s'engager et participer à ce projet.

Contact : g.taron@free.fr





Elles reviennent encore...

Le samedi 29 juin dernier, les membres de l'association « Elles reviennent... encore » ont célébré l'entrée à l'école des assistantes maternelles qui font partie de l'association, mais aussi de quelques Saint-Jeannais et autres assistantes maternelles qui s'étaient inscrits pour participer à cette fête.

Devant une salle bien remplie et après un discours de présentation de la présidente, quelques saynètes avec des personnages déguisés sur le thème Harry Potter ont été jouées. Elles mettaient en scène Harry, un enfant qui avait peur avant sa première rentrée à l'école. Pendant que les assistantes maternelles préparaient leurs petits futurs écoliers pour une surprise, il a été présenté un diaporama en musique de photos des activités organisées au sein de l'association avec les enfants accueillis.

Sont donc ensuite entrés en scène les petits écoliers de Poudlard, avec leurs lunettes et cravates des écoles d'Harry Potter, et ils ont présenté à leurs parents une petite danse qui avait été préparée dans le plus grand secret au sein de l'association depuis plusieurs semaines.

Puis ils ont à tour de rôle été appelés afin de recevoir leur ticket de passage à leur nom, leur permettant de franchir le célèbre quai 9 3/4 et ainsi pouvoir valider leur entrée à l'école. Pour conclure, enfants, parents, assistantes maternelles et toutes personnes présentes ont partagé un beau moment de convivialité autour d'un buffet pour fêter tous ensemble ce beau moment plein de magie.

Com'Unity

L'association Com'Unity vous propose depuis 2014 des ateliers de communication positive pour les adultes en contact avec les enfants avec Élodie, Coach Parental certifiée, formée à l'école d'Isabelle Filliozat. Ces ateliers vous permettent d'améliorer la qualité de vos relations familiales en vous donnant des clés de communication. Devenir parent ne s'apprend pas à l'école et les progrès en neurosciences valident aujourd'hui la communication positive. Saviez-vous par exemple que le cerveau n'entend pas la négation ? Ainsi, quand vous demandez à votre enfant de « ne pas courir », son cerveau entend « cours » ! Toutes ces astuces peuvent s'apprendre au cours des ateliers ! Un atelier, c'est aussi l'occasion d'échanger entre parents, de partager (ou pas) les moments de doutes, mais aussi de joie du quotidien. Pensez à nous contacter pour être tenus au courant de l'actualité !

Nous proposons également des rencontres régulières sur différents sujets : « ciné débat », groupe de parole, conférences autour de la parentalité et du mieux-être... ; des ateliers yoga enfant ; des ateliers de méditation et de communication enfant ; des cours de massage en famille (pour les enfants à partir de 4-5 ans) ; des cours de massage bébé...

Com'Unity, c'est aussi des cours de Hatha Yoga avec des professeurs de la Fédération Française de Hatha Yoga. Audrey et Valérie vous accueillent dès le mercredi 18 septembre pour votre séance d'essai offerte : mercredi 9h15-10h45 (Audrey à la salle Jean Jaurès à René Cassin) et mercredi 19h-20h30 (Valérie au dojo de Saint-Jean).

Coordonnées :

Sur facebook : [facebook.com/assoccommunity31/](https://www.facebook.com/assoccommunity31/)

Pour les ateliers : Élodie au 06.77.09.78.98

ou assoccommunity31@gmail.com

Pour le yoga : Audrey au 06 03 80 44 41

Valérie au 06 67 49 83 60

Ensemble Vocal Amplitude



L'Ensemble Vocal Amplitude se produira le samedi soir 19 octobre en l'église de Saint-Jean, en compagnie de la chorale « Ensemble en Chœur » de Clermont-Ferrand, dans le prolongement du déplacement de l'EVA en cette ville au mois d'avril dernier. Par ailleurs, l'EVA proposera le 16 novembre prochain une soirée exceptionnelle, avec le « Stabat Mater » du compositeur contemporain Steve Dobrogosz. Venez nombreux découvrir cette œuvre grandiose et profondément originale, alternant fougue et exubérance, avec des moments de fragilité et de sincérité particulièrement touchants. L'Ensemble Vocal Amplitude sera accompagné par un piano, un quintet à cordes, ainsi qu'une soliste alto et un soliste ténor.

Concert en l'église de Croix Daurade, route d'Albi à

Toulouse, le samedi 16 novembre à 21 heures, entrée libre

MJC

Bazar c'est la rencontre territoriale autour des pratiques artistiques en amateur. Elle s'articule sur 4/5 jours autour de représentations, de rencontres et d'ateliers de pratiques artistiques. « Qu'est-ce que j'ai envie de dire, de crier, hurler dans l'espace public ? Comment la pratique artistique me porte dans mon besoin de m'exprimer ? »... Pour cette 4^e édition organisée par les MJC de Toulouse Métropole ce sont les rencontres improbables qui seront ainsi mises à l'honneur.

Créations artistiques dans des lieux... improbables, rencontres de style... improbable, expériences de pratiques artistiques... improbables, et pourtant tout deviendra probable ! La MJC de Saint-Jean propose un rendez-vous mensuel le mercredi de 17h à 19h aux Granges. Le premier rendez-vous est donné le 2 octobre pour réfléchir ensemble à notre participation au Bazar.

Événement organisé par les MJC de la Métropole avec le soutien de la Fédération Régionale Midi Pyrénées et de la Confédération des MJC de France.

Information : MJC – Espace les Granges 05 32 09 67 60

ou accueil@mjcstj31.fr // <https://mjcstj31.fr>

Etat civil

Naissances*

Auguste SERVAN	18/07/2019
Lisa BONNAFOUS	19/07/2019
Léonie BERNADAC	20/07/2019
Bastien LATGER	16/08/2019

Madame le maire et son conseil municipal félicitent les heureux parents.

Mariage*

Amélie LALAUZE et Mathias AZAM	15/06/2019
Laura CALVEL et Nicolas REPENTIN	22/06/2019
Marie-Caroline LASSAGNE et Hadrien FAUVERTE	22/06/2019
Delphine FRANCOZ et Bruno CARRIERE	29/06/2019
Laure MIALET et Clément FARRUGIA	06/07/2019
Aurélié PENA et Loïc FABREGUE	20/07/2019
Anne HEYM et Jean-Claude PROUVOYEUR	21/08/2019

Madame le maire et son conseil municipal adressent leurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès

Louise DHERINE née HEUSSNER	28/05/2019
Michel MOLTER	4/06/2019
Euphrasie IZARIÉ née MAJOREL	4/06/2019
Eveline BONNEFOND née MORGANTI	5/06/2019
Jeanne GALLIEZ née SAINTE-MARIE	5/06/2019
Francisco HERNANDEZ	7/06/2019
Berthe PARRA née HERNANDEZ	14/06/2019
Françoise FOUBET née BELILE	15/06/2019
Bernard SEGUI	15/06/2019
Yvette MÉRIC née SARDA	29/06/2019
Andrée ROUSSEAU née DAUSSE	05/07/2019
Auguste GOULESQUE	13/07/2019
Andrée LAGARDE née RIVALS	21/07/2019
Henri BENOIT	21/07/2019
Pierrette LOPEZ ROMEO née MARTINEZ	22/07/2019
Joseph BONHOURS	2/08/2019
Gérard LAPASSET	9/08/2019



Madame le maire et son conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

À VOTRE SERVICE

SÉCURITÉ-URGENCE

Police : 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Toutes urgences : 112
Médecins de garde « Allô docteur » : 39 66
Centre antipoison : 05 61 49 33 33
Enfants disparus : 116 000
Enfance en danger : 119
SOS femmes battues : 36 19
Police municipale : 05 32 09 67 07
 Portable : 06 75 08 49 12 - Astreinte : 06 07 96 19 86

ÉLUS

Sénatrice : Françoise Laborde
 116, avenue des Minimes - 31200 Toulouse
 Tél. : 05 61 13 28 90 (sur rendez-vous)
Député : Jean-Luc Lagleize
 2, rue du Moulin Bayard - 31000 Toulouse
 Tél : 05 61 46 53 56 (sur rendez-vous)
Conseillers départementaux :
 Jean-Jacques Mirassou - Marie-Dominique Vézian
 Tél : 05 34 25 02 90 (sur rendez-vous)
Maire : Marie-Dominique Vézian
 Sur rendez-vous en mairie
 Tél : 05 32 09 67 10



Élections

Afin de mettre à jour les listes électorales, n'oubliez pas d'avertir le service élections de tout changement dans votre situation (changement de domicile sur la commune, par exemple). Merci également de signaler toute erreur matérielle que vous auriez constatée sur votre dernière carte d'électeur.

Renseignements auprès du Service élections :
05 32 09 67 04. Adresse mail :
elections@mairie-saintjean.fr

(*Seules les déclarations de naissance et de mariage autorisées sont présentées)

BAKÉKÉ

FABRIZIO ROSSELLI

LES SPACES ALUMBO



LA
GRAINERIE

fabrique
des arts du cirque
et de l'humour

SAMEDI 14 SEPT / 15H30

Réservations : 05 32 09 67 43
www.mairie-saintjean.fr

VILLE DE
saintjean

Intermarché
SUPER

SAINT JEAN

**VOTRE NOUVEAU
CENTRE
COMMERCIAL !**

**dir. Clinique de L'Union -
Calicéo**

**Ouvert Lundi au Samedi
De 8h30 à 20h30**

**Ouvert le Dimanche
de 8h30 à 12h45**